

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Arrondissement : Saint-Pierre

Réunion d'école publique

- Synthèse de la discussion sur le constat -

Le constat des 14 dernières années, depuis la Loi d'orientation de 1989, a fait apparaître les points suivants, pour l'assemblée présente :

⇒ L'assemblée s'accorde à penser que le bilan quantitatif est plutôt bon (plus d'élèves sortent du système scolaire avec un diplôme, le nombre moyen d'élèves par classe s'est stabilisé et même baissé,...). Le bilan qualitatif, lui, semble plus modeste. Certains ont émis la cause des méthodes d'apprentissage, d'autres l'évolution négative de la Société avec la montée des incivilités et enfin, nombre de personnes ont partagé d'autres causes (moyens des écoles faibles, taille des classes dans le 1^{er} cycle,...).

⇒ Une large partie de l'audience s'est accordée à penser que pour construire l'Ecole de l'avenir, il faut une éducation plus importante des enfants à la maison (le mot « éduquer » a été prononcé à 21 reprises). Un respect de règles de conduite simples à la maison devrait conduire à celui des règles en classe, à l'école.

* La majorité des personnes présentes ont souligné la nécessité d'un relais entre l'école, la maison, les maîtres et les familles. Ils ont émis certains doutes quant à l'accompagnement des enfants dans les familles.

* La place des parents à l'école : une large majorité des gens présents pensent que les parents sont de plus en plus démotivés, ne s'impliquent plus dans « rien » (Ecole ou Associations)... Question posée : est-ce un individualisme né de la nouvelle société ?

* Certaines personnes ont tenu à souligner le comportement « adolescent » de certains parents, l'absence d'autres... Ils n'accompagnent pas leurs enfants à l'école, ne les aident pas le soir, ne communiquent pas ou peu avec eux. Les enseignants ont besoin de l'adhésion des familles à leur projet de classe, de cycle ou d'école... Toute l'assemblée est d'accord sur le point suivant : un partenariat plus étroit entre l'école et les familles doit exister, et ce, encore plus dans les zones sensibles.

⇒ L'assemblée a placé au centre du débat la communication. Il semble malheureusement apparaître que les gens communiquent de moins en moins entre eux...

* Si certaines causes ont été très partagées, celle de la télévision qui semble devenir un « frein » à la communication plutôt qu'un vecteur culturel a fait rebondir certains. En effet, est-ce la télévision avec ses programmes elle-même ou la liberté trop importante que laissent certains parents à leurs enfants devant cet appareil ? L'autorité parentale a été mise en cause dans les zones d'éducation prioritaire.

* L'assemblée s'est faite quasi-unanime pour dire que le langage est la base de cette communication orale, voire la base ici de la culture créole... C'est aussi une forme de prévention contre la violence. De nombreux rebonds ont alors eu lieu entre les spécificités locales et la question de la créolophonie est apparue. Après vives discussions et expériences personnelles énoncées, la question suivante est ressortie : Cette langue maternelle, est-elle un plus ou un moins pour la maîtrise de la langue française à l'ORAL ?

Et, comment faire pour que ce « bilinguisme » oral devienne un facteur de réussite scolaire des élèves ?

⇒ L'unanimité de l'assemblée s'est accordée à dire que la Société a changé et que l'enfant, dans cette nouvelle forme de société, a moins de repères familiaux (taux de divorce en hausse, grands-parents éloignés,...), moins de stabilité géographique, etc... qu'auparavant. Aussi, pour l'Ecole maternelle au moins, tous les intervenants ont émis le souhait d'une stabilisation de certains repères humains : les ATSEM (voir leur formation), et les équipes pédagogiques. Comment créer cette stabilité? Une manière rapide serait un bien plus large partenariat avec les communes, les associations périscolaires.

⇒ La question des apprentissages et notamment celui de la lecture a suscité de nombreux échanges. Une large partie de l'assemblée s'est accordée à dire que les maîtres du CP (au moins !) devraient avoir une réelle formation spécifique à l'IUFM ou ailleurs...

⇒ L'audience s'est aussi interrogée sur les moyens financiers accordés à l'école primaire. Tous sont d'accord pour dire que les Communes ne participent pas assez aux frais des écoles (copieurs, les achats divers tels : poste audio/ TICE/ matériel EPS/ ELVE, etc...) et que les maîtres sont donc dans l'obligation de réaliser des activités diverses pour pallier à ce manque.

⇒ L'assemblée a aussi évoqué la scolarisation des enfants de 2 ans. Certains pensent qu'il faut réaliser une règle applicable à tous pour favoriser la maîtrise de la langue française à l'oral. D'autres pensent qu'il faudrait cette scolarisation dès « 2 ans » en fonction des secteurs comme les zones défavorisées et avec des moyens adaptés aux élèves... Enfin, d'autres estiment que l'école à 2 ans ne devrait pas être une mission de l'Ecole et que c'est aussi un moyen d' « entasser » des enfants à 28 ou 30 dans certaines classes pour diminuer les frais des familles qui, ailleurs, devraient payer plus cher (crèches, autres...).

⇒ Enfin et pour conclure, si certaines personnes s'interrogent sur la réelle prise en compte de ces synthèses par le Gouvernement, d'autres vont à penser que « tout est déjà joué d'avance » et que ces 2 demi-journées sont réalisées au détriment du temps scolaire normalement accordé aux élèves. Les plus optimistes pensent qu'il est nécessaire de jouer le jeu et espèrent vivement que ces synthèses, une fois remontées à Paris, seront entendues.

Trois priorités pour l'Ecole

- 1- L'éducation des enfants doit se faire essentiellement à la maison même si un large partenariat entre enseignants, parents, communes, etc... permettra de terminer cette éducation. (sujet 12)
- 2- La lutte contre la violence dans les zones sensibles passe par l'éducation à la maison, le respect d'autrui et de règles simples, de dispositifs spécifiques pour prévenir la violence. (sujet 15)
- 3- Rétablir le rôle que doit assumer chaque partenaire de la construction de l'enfant : éduquer pour les parents, enseigner pour les maîtres, apprendre pour les enfants et octroyer des outils à l'Ecole pour les communes. Tout ceci dans le respect et la concertation... (sujet 16)

